

Initiatives ministérielles

tratif, mais d'une extension générale de la Loi sur les banques.

Je veux poser une question au secrétaire parlementaire: Pourquoi n'avons-nous pas de loi sur les conflits d'intérêts qui accompagne cette loi, ou du moins une déclaration quelconque? Pourquoi le gouvernement ne modifie-t-il pas la Loi sur les banques? Même si nous lui accordons cette prolongation, le gouvernement s' imagine-t-il qu'il pourra revenir à la Chambre avec une nouvelle Loi sur les banques, ou une loi révisée? Serait-il possible qu'on le voie revenir avec une nouvelle loi ou une loi révisée sur les banques, pour régler certaines des questions dont nous sommes saisis?

Je veux juste ajouter quelque chose avant de terminer. Le député libéral soutient que nous, du NPD, sommes contre les banques. Ce n'est pas vrai. Nous voulons simplement que les banques rendent compte de leurs opérations.

J'ai en main un discours de M. G.F. Gaffney, vice-président principal de la Banque Royale, pour le district de la Colombie-Britannique. Il a prononcé ce discours le 15 octobre dernier, à l'hôtel Empress, à Victoria. C'est un très bon discours sur les banques et le contexte dans lequel elles évoluent. Cet homme est en train de mettre le système bancaire à jour en leur faisant assumer leurs responsabilités. Je demande donc au secrétaire parlementaire si le gouvernement ne pourrait pas mettre la loi à jour, plutôt que d'en prolonger l'application? Si nous adoptons aujourd'hui cette prolongation, y a-t-il une possibilité que le gouvernement présente une loi avant la fin du délai, pour que soit révisée la Loi sur les banques en ce qui a trait aux conflits d'intérêts ainsi qu'aux systèmes de contrepois et pour que l'on puisse se pencher sur la situation de conflit dans laquelle se placent les sénateurs qui tiennent des votes sur ces importantes questions bancaires?

M. Worthy: Monsieur le Président, le député a soulevé plusieurs points. Au sujet du premier, je ne suis pas sûr où je suis dans le décor, mais je laisse cela à son imagination.

Il a soulevé deux points concernant les conflits d'intérêts, dont l'un touche directement les institutions financières. Le député admettra comme moi qu'on a amélioré le projet de loi et le document sur la politique qui ont été déposés. Je crois qu'ils règlent le problème des normes relatives aux conflits d'intérêts qui pourraient survenir au sein des conseils d'administration des institutions financières.

Bref, nous avons discuté de la réforme du Sénat et je suis d'avis que le député exprime divers points de vue qui reflètent l'opinion de Canadiens d'un océan à l'autre. C'est pour cette raison que le premier ministre a mis sur pied le groupe de consultation qui demande l'avis des Canadiens non seulement dans la région de Cariboo, mais aussi à Nickel Belt, à Terre-Neuve, en Ontario et au Québec. Espérons que tout cela va aboutir à une réforme qui répondra aux aspirations de toute la population.

M. Karygiannis: Monsieur le Président, toute entreprise, petite ou grosse, doit connaître les règles du jeu pour avoir une idée de ce qui l'attend au cours des deux prochaines années.

Nous sommes déjà à la onzième heure, mais le gouvernement nous dit qu'il faut adopter ce projet de loi dès aujourd'hui ou au plus tard demain, sans quoi les institutions financières vont s'effondrer. Le gouvernement fait preuve d'irresponsabilité.

Le député de l'autre côté a parlé de responsabilité, de sincérité et de quoi encore, et nous sommes en train d'étudier un projet de loi sur les institutions financières. Je me demande si un jour nous allons pouvoir réviser la Loi sur les banques de façon que nous n'ayons plus à y toucher si souvent. Le gouvernement arrive toujours à la dernière minute pour demander à la Chambre de prolonger l'application de la loi pour un an ou deux. Il faut que, demain, les banques sachent ce que nous avons l'intention de faire et, dans un an, elles devront encore nous demander quels sont nos projets.

Le temps est venu de donner aux banques canadiennes une loi permanente afin qu'elles sachent exactement à quoi s'en tenir et ne soient pas obligées de demander une prolongation à la dernière minute. Si j'étais un commerçant forcé de suivre les débats parlementaires à la télévision pour savoir si je vais ouvrir les portes de mon magasin demain matin, je dirais que le gouvernement fait preuve d'irresponsabilité.

Nous pouvons toujours parler de responsabilité et de gouvernement équitable, mais n'empêche que nous aurions dû nous attaquer à ce problème il y a bien longtemps.

M. Worthy: Monsieur le Président, j'en conviens.

• (1640)

Le gouvernement a dit qu'il va présenter la nouvelle Loi sur les banques dès qu'il pourra le faire. Ce sera au début de l'année prochaine. À ce moment-là, si ce n'est pas une loi permanente—autrement dit, si elle renferme